

Audit du projet TNI clé Réseau de conduite Suisse État-major de l'armée

L'essentiel en bref

Le Contrôle fédéral des finances (CDF) a audité pour la première fois le projet Réseau de conduite Suisse (rés cond CH) du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) en tant que projet à part entière. Son lancement remonte à 2005 et les coûts totaux prévus jusqu'en 2028 avoisinent le milliard de francs. L'essentiel du financement est assuré dans le cadre des messages sur l'armée ou sur l'immobilier militaire. Le projet est réalisé en plusieurs phases, au cours desquelles des demandes de financement sont faites dans le cadre de mandats de projets spécifiques. Le projet est en phase IV au moment de l'audit. Le réseau doit répondre aux exigences croissantes des utilisateurs et évoluer au rythme des développements technologiques. Il est ainsi soumis à un processus permanent d'adaptation et de renouvellement. Autrement dit, d'autres phases de projet sont déjà à prévoir après 2028. Les moyens financiers nécessaires devront être demandés dans le cadre de futurs messages sur l'armée et sur l'immobilier militaire.

Dans le présent audit, le CDF évalue le projet rés cond CH sous l'angle de la réalisation des objectifs et des risques.

L'audit a montré que de nombreux projets TIC du Groupement Défense (Groupement D) dépendent du rés cond CH. Un environnement en constante évolution influence le projet. Il faut dès lors en adapter l'organisation et l'étendue.

De nombreuses applications informatiques de l'armée dépendent du rés cond CH

Le rés cond CH est un réseau stationnaire basée sur des câbles à fibres optiques et des liaisons par faisceau hertzien et constitue une infrastructure centrale pour la communication de l'armée et du Réseau national de sécurité. Il doit être construit de manière à fonctionner en toute situation et constitue ainsi l'épine dorsale de l'aptitude à la conduite de l'armée suisse ainsi que du Réseau national de sécurité.

Selon la vue d'ensemble du portefeuille de l'État-major de l'armée, le rés cond CH est le projet du Groupement D avec le plus d'interdépendances actives. Concrètement, plus de 20 projets dépendent du rés cond CH. Or ni le Groupement D, ni le projet n'ont mis en place une gestion active et une hiérarchisation de ces dépendances.

Le contexte du projet a fortement évolué, le mandat doit être adapté

En raison de divers changements au sein du Groupement D, le rés cond CH traverse des turbulences. Le transfert de la Base d'aide au commandement de l'armée dans le commandement Cyber, la dissociation des prestations TIC de base du Groupement D ainsi que les nouvelles directives stratégiques sur l'architecture TIC n'en sont que trois exemples. Durant la phase de transition, l'Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication (OFIT) va ponctuellement assurer l'exploitation et la maintenance du rés cond CH. Bien qu'il s'agisse de changements majeurs susceptibles d'avoir des répercussions importantes, peu

d'adaptations ont été réalisées jusqu'ici. La direction de projet doit s'assurer que l'impact sur le projet est correctement évalué et que des mesures appropriées sont prises.

Les procédures de sécurité pour la protection des informations et des données ainsi que le fonctionnement correct et sûr du réseau de conduite sont des enjeux importants, en particulier pendant la phase de transition et de transformation. La responsabilité en la matière incombe au Groupement D, même si certaines prestations sont temporairement assurées par l'OFIT. Le Groupement D devrait prendre les mesures nécessaires, ce qui n'était pas encore le cas au moment de l'audit.

Les rapports doivent être affinés

Comme le financement repose sur différents crédits d'engagement et que le projet est de longue durée, les coûts totaux ne peuvent pas être évalués dans le système SAP. Les calculs effectués manuellement par la direction du projet doivent donc être documentés et conservés en vue de futures révisions.

La nouvelle analyse des tendances de jalons pour juger de l'avancement des travaux, introduite conformément aux directives sur l'établissement de rapports, n'est guère pertinente pour le présent projet. Le nombre de jalons est limité, de sorte que seule une petite partie des projets sont évalués. Le projet devrait par conséquent revoir le choix des jalons.

Le processus d'identification des risques majeurs est bien établi. Le processus de consolidation devrait toutefois être documenté systématiquement. Les considérations sur l'évolution de la situation générale des risques restent vagues et ne disent pas ce qu'il en est des risques majeurs. Le projet devrait accorder davantage d'attention à ces divers points à l'avenir.

Texte original en allemand